

hannut actu

SPECIAL

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Après une première opération dans les années '90, la deuxième Opération de Développement Rural de Hannut constitue une belle occasion pour répondre aux attentes et besoins exprimés par la population depuis son démarrage en 2011. Les résultats présentés dans ce Hannut Actu spécial sont issus d'un travail conséquent d'analyse du territoire, de nombreuses réunions de réflexions et de co-construction. Vous y découvrirez les objectifs visés et les projets prévus à court et moyen termes à Hannut.

Le Programme construit au fil des rencontres est un outil qui va aider la commune à prendre une série de décisions dans les prochaines années. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie associative, la vie économique, l'environnement, la santé, le patrimoine, l'agriculture, la mobilité, les logements, l'agriculture...

En plus d'être un outil d'aide à la décision, une Opération de développement rural est l'occasion pour tous les habitants de donner leurs points de vue et de participer activement à la mise en œuvre des projets durant les dix prochaines années. C'est également une opportunité pour la commune d'accéder à des subsides qui permettront de réaliser des projets dans tous les villages

Cette démarche n'aurait pas été possible sans l'implication des citoyennes et citoyens de nos villages, des agents communaux et de la Commission Locale de Développement Rural qui ont consacré beaucoup de temps au travers des consultations publiques, des groupes de travail et autres réunions. Nous les remercions pour tous le travail accompli et nous remercions d'ores et déjà tous ceux qui vont s'investir dans les démarches futures.

Dans 10 ans, nous espérons que la mise en œuvre des projets présentés dans les pages suivantes permettra de répondre encore mieux aux besoins des habitants et d'améliorer toujours plus la qualité de vie dans notre commune.

Une Opération de Développement Rural, de quoi s'agit-il ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif, mené par une Commune, au service du milieu rural. Par ce processus les acteurs (élus, population, associations, acteurs économiques, sociaux et culturels...) élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire. Cette opération aboutit à un ensemble de projets et actions avec pour but, l'amélioration des conditions de vie des habitants (Décret du 11 avril 2014 (révision du décret du 6 juin 1991)).

A quoi ressemble un Programme Communal de Développement Rural ?

Toute l'Opération est synthétisée dans un document final appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR). En pratique, le PCDR est un dossier complet de presque 500 pages qui contient :

- une analyse de la commune sous tous ses aspects,
- les résultats de la consultation,
- la stratégie de développement
- les projets à réaliser selon une programmation établie.

Le document complet est consultable auprès de l'Administration communale et la FRW.

Abréviations : ODR, PCDR, CLDR, FRW... rien de bien compliqué

- L'Opération de développement rural ou ODR est le processus général.
- Le Programme communal de développement rural ou PCDR est le document reprenant toute l'analyse et les projets envisagés. Il est consultable auprès de l'Administration communale et la FRW.
- La Commission Locale de Développement Rural ou CLDR est la plateforme citoyenne qui a construit et suivra la mise en œuvre des projets.

Ce n'est pas la première ODR à Hannut

Souvenez-vous, une première Opération a été menée sur la commune entre 1991 et 2001. Une dynamique participative a été enclenchée mais surtout plus de 50 projets concrets ont été réalisés. Ceux-ci étaient variés tels que la restauration de maisons de village, l'aménagement de places ou de traversées de village, la création de logements à loyer modéré pour les jeunes hannutois, l'aménagement d'espaces verts, la création d'un Centre culturel...

En voici un petit aperçu :



Cras-Avernas



Trognée



Bertrée



Avin



Poucet



Crehen



Lens-St-Remy



Thisnes

SOMMAIRE

Page 1

- Opération de développement rural s(ODR)
- Abréviations
- Première ODR

Page 2

- Participation des habitants
- Stratégie de développement

Page 3

- Projets et actions à réaliser
Lot 1
Lot 2

Page 4

- Projets et actions à réaliser
Lot 3
- Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Imprimé sur papier recyclé



Bonne lecture ! 

De la participation des habitants à la définition d'une stratégie de développement et des projets à réaliser, presque 4 ans de travail...

Une opération de développement rural cela ne se fait pas (uniquement) en bureau face à un ordinateur par un auteur de projet. Il s'agit d'un véritable processus participatif qui fait appel aux forces vives du territoire. Cela demande donc du temps et beaucoup d'énergie.

1^{ère} étape : le diagnostic partagé du territoire

La première phase de l'élaboration a permis de consulter la population. Pour ce faire, 18 soirées d'information et de consultation de la population ont été organisées sur le territoire communal au cours du 1^{er} trimestre 2012. Plusieurs publics spécifiques (associations, jeunes et agriculteurs) ont ensuite été consultés début 2013. Les résultats de ces consultations ont été présentés lors d'un double retour à la population lors d'un weekend de mars 2013. Environ 400 personnes ont participé aux différentes rencontres pour imaginer les projets qui permettront de répondre aux besoins exprimés par la population. Tous les éléments discutés lors de ces rencontres (idées de projets, atouts, faiblesses, opportunités et menaces sur le territoire) ont permis d'enrichir le diagnostic partagé et de lancer le travail de réflexion sur la stratégie.

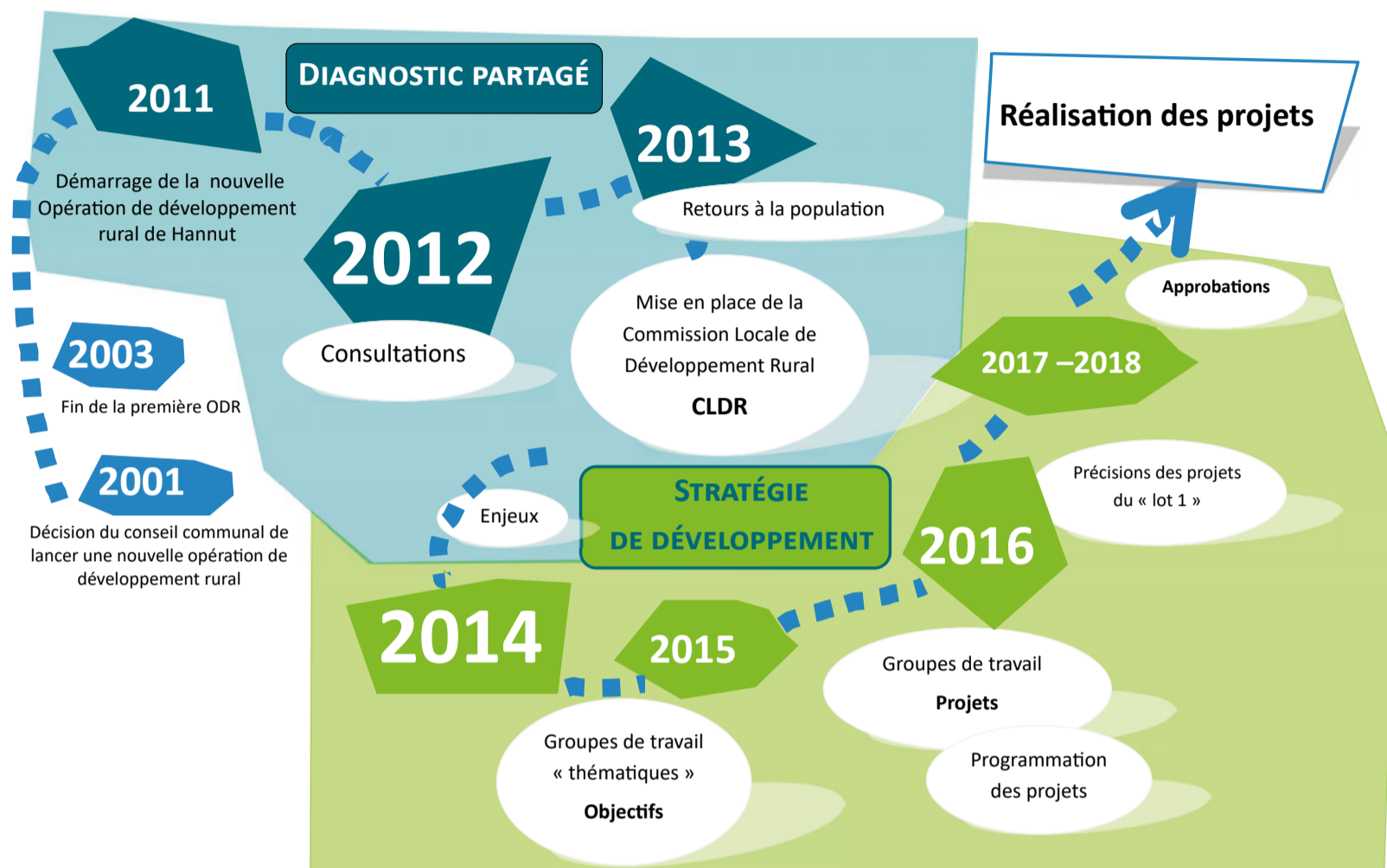
2^{ème} étape : la stratégie de développement

Par la suite, des citoyens et élus se sont davantage investis en devenant membre de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Ce groupe rassemblant une cinquantaine de membres s'est réuni à de nombreuses reprises durant plus de 3 ans pour établir le contenu du programme voté par le conseil communal en novembre 2017 et bientôt approuvé par le Gouvernement wallon. Des groupes de travail ont ainsi permis de trouver des pistes de solutions pour les enjeux auxquels la commune fait ou devra faire face, la CLDR a ensuite priorisé les projets afin de leur donner un ordre de réalisation.

3^{ème} étape : la réalisation des projets

Pour remplir ces objectifs, 51 projets vont être réalisés dans les 10 prochaines années. Ces projets sont classés en 3 lots de réalisation (lot 1, projets réalisés dans les 3 ans ; lot 2 dans les 6 ans et lot 3 dans les 10 ans).

Les étapes de l'ODR de Hannut



La participation en chiffres

- ✓ 26 entretiens avec les personnes ressources du territoire.
- ✓ 18 consultations villageoises pour 286 personnes consultées.
- ✓ 5 consultations de publics-cibles :
 - Les associations (3 réunions, 43 personnes).
 - Les jeunes et enfants (25 jeunes).
 - Les agriculteurs (27 questionnaires et 1 réunion plénière pour 9 agriculteurs).
- ✓ 2 journées de retour vers la population.
- ✓ 50 membres dans la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dont 12 représentant du Conseil communal.
- ✓ 14 réunions plénières de la CLDR.
- ✓ 15 groupes de travail "thématiques" et "projets".
- ✓ De nombreuses réunions internes.

La stratégie de développement en chiffres

7 thématiques : Mobilité, Environnement et nature, Cohésion sociale, Dynamisme économique, Territoire, Vitalité associative et vie au village et Administration communale

32 enjeux

25 objectifs de développement

51 projets répartis en 3 lots

- 15 projets "lot 1"
- 14 projets "lot 2"
- 22 projets "lot 3"

La stratégie de développement

La stratégie de développement de Hannut se présente sous la forme de 24 objectifs qui répondent aux 32 enjeux constituant le diagnostic partagé. Ces objectifs trouvent réponse sous la forme de 51 projets.

Mobilité

- Objectif 1.1 :** Assurer la sécurité de tous les usagers sur la route et aux abords des infrastructures fréquentées.
- Objectif 1.2 :** Développer et promouvoir l'utilisation de modes alternatifs à la voiture individuelle ainsi que la complémentarité entre les modes de transports.
- Objectif 1.3 :** Favoriser et promouvoir l'utilisation de la mobilité douce.

Nature et environnement

- Objectif 2.1 :** Enrayer le déclin de la biodiversité par des mesures de protection, de restauration et d'amélioration du réseau écologique.
- Objectif 2.2 :** Améliorer les qualités des eaux de surface et des eaux souterraines.
- Objectif 2.3 :** Eveiller et impliquer les habitants à l'intérêt et à la richesse de leur patrimoine nature.
- Objectif 2.4 :** Lutter contre les nuisances environnementales.

Cohésion sociale

- Objectif 3.1 :** Garantir l'accès au logement pour tous.
- Objectif 3.2 :** Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle via un ensemble de services et d'infrastructures adaptés à la multiplicité des besoins.
- Objectif 3.3 :** Promouvoir et favoriser l'accès à la santé pour tous.
- Objectif 3.4 :** Soutenir la création d'emplois et l'insertion professionnelle.

Dynamisme économique

- Objectif 4.1 :** Créer des conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques.
- Objectif 4.2 :** Maintenir l'attractivité des commerces du centre-ville et soutenir les commerces dans les villages.

- Objectif 4.3 :** Valoriser et renforcer les filières courtes et promouvoir les produits locaux.
- Objectif 4.4 :** Inciter touristes et habitants à découvrir les atouts du territoire de Hannut.

Territoire

- Objectif 5.1 :** Préserver le caractère rural de la commune à travers l'utilisation des outils d'aménagement du territoire.
- Objectif 5.2 :** Mettre en valeur et protéger les richesses patrimoniales hannutoises.
- Objectif 5.3 :** Réduire les consommations énergétiques et développer l'utilisation et la production d'énergies renouvelables.

Vitalité associative et vie au village

- Objectif 6.1 :** Renforcer les liens, la solidarité et la convivialité entre les habitants.
- Objectif 6.2 :** Aménager des espaces de rencontre et de convivialité.
- Objectif 6.3 :** Créer des infrastructures polyvalentes et améliorer les équipements existants pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'activités.
- Objectif 6.4 :** Soutenir et faciliter le fonctionnement des associations.
- Objectif 6.5 :** Soutenir le dynamisme culturel de la commune.

Administration communale

- Objectif 7.1 :** Renforcer l'écoute des citoyens au sein de l'administration communale.
- Objectif 7.2 :** Renforcer le travail en synergie des services communaux et la prise en compte du développement durable.

Et maintenant ?

Une cinquantaine de projets et d'actions à réaliser durant les 10 prochaines années, pour et avec vous !



>> Projets réalisés dans les 3 ans

- ✓ **La rénovation de la maison de village de Moxhe "La Grange" - 1^{ère} demande de convention-faisabilité "Développement rural"**

A l'unanimité la CLDR a décidé que le projet de démolition et de reconstruction de la Grange à Moxhe ainsi que les aménagements des abords soit le premier projet qui fera l'objet d'une demande de subside "développement rural" auprès du Ministre de la Ruralité.

Le projet reprendra une maison de village (La Grange) comprenant une grande salle permettant l'organisation de soupers, de réunions et de spectacles rassemblant une centaine de personnes; une petite salle; une cuisine connectée avec le bar et la petite salle; des sanitaires et des espaces de rangement. Les abords seront aménagés en espace parking sécurisé tout en permettant l'aménagement d'un espace ouvert.



- ✓ **Création d'une maison de village et d'un espace de convivialité à Merdorp**

Les habitants de Merdorp ne disposent pas de salle de village pour organiser leurs activités. Le site de la buvette a été choisi pour répondre à la demande. Les travaux prévoient la rénovation des sanitaires existants, l'extension de la buvette pour installer une cuisine et un local de rangement. Le projet permettra d'agrandir l'espace et d'aménager les abords afin de pouvoir y installer un chapiteau.



- ✓ **Enquête en vue de créer un lieu multifonctionnel pour les jeunes**

Ce projet consiste en l'organisation d'une enquête en vue de créer un ou plusieurs espaces multifonctionnels pour les jeunes de la commune. Hannut étant un pôle d'attraction (écoles, commerces, activités...) vis-à-vis des communes voisines, l'inclusion des jeunes non hannutois sera également envisagée dans la démarche. Il s'agit d'identifier et d'analyser la situation, les besoins et attentes à diverses échelles (villageoise, communale et supracommunale). A partir de ce grand diagnostic et de son analyse, des pistes de solutions seront prospectées, ce qui permettra de définir la forme, la localisation et les usages d'un futur "lieu multifonctionnel". Cet espace pourrait avoir différentes vocations telles que : local de répétitions, espace pour organiser des soirées, des concerts, des spectacles... et devra être aisément accessible tout en limitant les nuisances sonores ou autres sur le voisinage.

- ✓ **Collecte et mise en œuvre de projets et d'actions concernant la mémoire collective**

La riche histoire qui caractérise la commune de Hannut offre de nombreux éléments exploitables pour faire revivre le passé : légendes, personnages illustres, agriculture d'antan... Outre la conservation et la transmission de l'histoire locale, ce projet favorisera également les liens entre les habitants et renforcera le sentiment d'appartenance. Ce projet a déjà connu une grande avancée lors de la création de la Commission d'histoire locale en 2016. Les actions de recensement, de sensibilisation et de mise en valeur déjà réalisées par cette Commission seront soutenues.

- ✓ **Aménagements d'espaces de convivialité dans chacun des villages et Hannut-centre**

L'objectif de ce projet transversal est de créer ou rénover des lieux de rencontre, de convivialité pour tous les habitants et les promeneurs. Ces lieux seront aménagés de manière cohérente entre eux en ayant par exemple une signalisation et un design similaires.

- ✓ **Création d'une maison de village à Wansin**

Actuellement à Wansin, toutes les activités du comité de village se font à partir d'un garage ou sur un terrain privé. L'absence d'infrastructure use les bénévoles et n'aide pas au dynamisme socio-culturel. Ce projet de création d'une maison de village composée d'une salle polyvalente, d'une cuisine et d'espaces de stockage, viendra insuffler un nouvel élan au comité de village, facilitera l'organisation des activités actuelles et futures, et permettra de stimuler la vitalité du petit village.

- ✓ **Inventaire et mise en œuvre de projets et d'actions ciblant les éléments patrimoniaux du territoire**

Les consultations ont bien montré que les Hannutois apprécient leur commune et son caractère rural.

Celui-ci repose sur l'organisation territoriale, sur l'histoire collective et les éléments patrimoniaux qui sont parfois méconnus ou peu exploités. L'objectif du projet est de mettre en place une série d'actions visant à préserver, sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de la commune.



Merdorp

- ✓ **Plan d'actions de soutien aux associations**

La vie associative participe activement à la vie au village. Ce projet consiste à mettre en place des actions de soutien aux porteurs de projets et diverses associations hannutoises existantes ou en devenir.

- ✓ **Création d'une maison de village à Abolens**

Actuellement à Abolens, les activités villageoises sont organisées sous chapiteau voire chez le particulier et quelques fois dans la chapelle. A elle seule, l'asbl Amicale Abolens organise une dizaine d'activités chaque année. Cette future infrastructure socio-collective composée d'une salle modulable, d'une cuisine, d'espaces de stockage et d'un espace extérieur polyvalent viendra insuffler un nouvel élan au comité, facilitera l'organisation des activités actuelles et futures, et permettra de stimuler la vitalité du village.

- ✓ **Réalisation du contournement lent et de ses liens vers Hannut-centre**

La mobilité douce dans le centre-ville a déjà fait l'objet d'aménagements ces dernières années. Le projet vise à finaliser ceux-ci permettant à tous les usagers de rejoindre les commerces et services disponibles dans le centre.

- ✓ **Actions de promotion des artistes locaux**

Ce projet vise à soutenir et promouvoir les artistes hannutois par l'organisation de diverses actions et événements spécifiques. Il prendra appui sur le Centre culturel et autres acteurs culturels.

- ✓ **Présentoir "Ça existe mais vous ne le savez pas"**

La mise en place de ce projet est un pas en plus vers la bonne information de tous. Il prévoit la création d'un lieu permettant de rassembler en un même endroit, les divers prospectus, brochures, cartes... réalisés par les services communaux et qui permettent aux habitants d'être mieux informés.

- ✓ **Mise en place de projets énergétiques durables**

Dans le cadre de la Convention des Maires, la commune de Hannut s'est engagée, sur base volontaire à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre et à produire 20% d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2040. Le présent projet vise à répondre à cet objectif via divers actions en faveur des énergies et du développement durables.



>> Projets réalisés dans les 6 ans

- ✓ **Préservation et aménagement du site des 7 Fontaines à Grand-Hallet**

Entre Avernas-le-Bauduin et Grand-Hallet, sur plus de 20 hectares, les 7 fontaines représentent une grande zone d'intérêt pour la biodiversité.

Outre le ruisseau du Henrifontaine, le site présente un biotope riche et rare dans cette région dominée par l'agriculture et l'urbanisation. Le site est bordé par plusieurs chemins et sentiers qui relient les deux villages.

Le Moulin Dardenne occupé par le Musée de la boîte en fer blanc lithographiée se situe à l'extrémité de la zone.

Le projet vise à mettre en œuvre une gestion adaptée du site envisageant une mise sous statut et la mise en place d'un plan de gestion global et par zones spécifiques.

- ✓ **Création de logements publics polyvalents destinés aux personnes en situation de handicap**

Le projet consiste à compléter l'offre de logements publics locatifs et adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap temporaire ou permanent. Des aménagements spécifiques seront prévus afin d'éviter que le handicap soit synonyme d'isolement.



Balade nature



- ✓ **Soutien et promotion des artisans, des commerces et des producteurs villageois**

Véritable pôle commercial et dans une moindre mesure, pôle économique, Hannut dispose d'un panel d'artisans et producteurs qui mériteraient probablement plus d'attention.



Lens-Saint-Remy

Choisir de faire appel à un artisan local, de consommer le beurre de la ferme du village ... c'est agir positivement sur la dynamique économique locale.

Le projet vise à développer des actions pour soutenir ce secteur (promotions, soutiens administratifs, soutien logistique...).

- ✓ **Amélioration des chemins et sentiers intra-villageois**

Hannut regorge encore de nombreux sentiers et propose un réseau de voiries communales important. Ces voies sont parfois dans un état perfectible ou sont simplement méconnues des habitants.

Après un inventaire cartographique réalisé par des bénévoles en 2016, il s'agira de réaliser une série d'aménagements afin de valoriser et consolider les chemins réservés aux usagers lents.

Les interventions prévues portent sur l'amélioration du revêtement, l'installation d'équipements, le balisage, des plantations...

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera prise en compte dans les aménagements prévus. Parallèlement aux travaux et aménagements, il s'agira de mettre en place des actions de promotion et de sensibilisation vers toute la population.



Sentier Grand-Hallet

✓ Modernisation des maisons de villages

Le présent projet vise d'une part à homogénéiser la gestion des maisons de village et d'autre part de moderniser ces infrastructures notamment dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable.

✓ Amélioration de l'accès aux établissements scolaires

L'accès et la circulation aux heures d'école sont des difficultés ciblées par différents acteurs. En plus d'assurer la sécurité des usagers faibles, ce projet permettra de diminuer les pollutions atmosphériques, de désencombrer Hannut-centre et les cœurs de village aux heures de pointe et d'ainsi améliorer la qualité du cadre de vie, par le partage de l'espace public. La mise en œuvre du projet passera par la réalisation d'aménagements adaptés, des actions pour améliorer les comportements des élèves et des parents, et d'améliorer les accès piétons et vélo des écoles.

✓ Création et valorisation d'un réseau de mobilité douce



La réalisation d'un réseau communal de mobilité douce (piétonne et cycliste) est au centre des préoccupations de nombreux habitants. Ce projet de longue haleine consiste à créer et aménager des itinéraires privilégiés de liaisons douces entre les villages et vers Hannut-centre.

Vu la superficie de Hannut et les distances à parcourir, il s'agira pour les villages les plus éloignés d'encourager l'utilisation du vélo dans des déplacements quotidiens sans perdre de vue l'attrait et le potentiel touristique de la démarche.

✓ Renforcement du soutien aux PME, indépendants et jeunes entrepreneurs

L'objectif de ce projet est de créer les conditions idéales pour permettre aux entreprises de se créer et/ou de se développer. Ce projet est l'occasion de fédérer les différents partenaires et de renforcer le tissu économique existant.

✓ Amélioration des arrêts de bus

Après un état des lieux, les interventions porteront sur la sécurité, l'accessibilité, le confort et l'information des arrêts de bus et leurs abords.

✓ Actions pour un meilleur accueil des nouveaux habitants

La population de Hannut croît continuellement. Les actions mises en place ont pour objectif principal d'améliorer l'intégration des nouveaux habitants. Ces actions permettront de dynamiser la vie socio-collective des villages et des quartiers, de nouer des liens entre la population et d'inciter les (nouveaux) habitants à consommer local.

✓ Acquisition et rénovation de la maison de village "La Concorde" à Blehen



Actuellement, le bâtiment rassemble encore un café et une salle avec une scène. L'état vétuste de l'ensemble nécessite un réaménagement complet. La future infrastructure sera composée d'une salle, d'un bar, d'une cuisine et d'espaces de stockage afin de maintenir la vitalité associative du village.

✓ Actions pour le vivre ensemble dans une commune rurale

Le projet vise à développer un panel d'outils de sensibilisation et de communication sur la vie en milieu rural et notamment le métier d'agriculteur. Ces outils de communication pourraient prendre plusieurs formes : rencontres, calendrier, balades thématiques, animations... et permettra aux différents acteurs du territoire de mieux se connaître et au-delà de cela, il permettra de valoriser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pour l'intérêt collectif.

✓ Définition d'une identité touristique communale

A partir d'un diagnostic des potentiels du territoire, le projet consiste à définir l'identité et les priorités en matière touristique à Hannut. Suite à la mise en place de l'Office du tourisme en 2016, il s'agit de doter la commune d'une image forte à travers les éléments phares présents ou à développer sur le territoire.

✓ Aménagement d'une maison de village à Avernas-le-Bauduin

Le village d'Avernas ne dispose pas de salle de village et il n'y a plus de café ou de commerces depuis des décennies. Le projet consiste à mettre à disposition des habitants, un local leur permettant de se réunir et d'organiser des manifestations et des activités.

✓ Aménagement d'un espace partagé convivial à Thisnes

Dans le cadre du projet de lotissement du centre du village, l'espace aménagé comprendra un bassin d'orage paysagé, des aménagements en faveur de la nature, un sentier, un espace convivial...

✓ Information tout public et conseils sur les différents systèmes d'échanges de savoirs et de compétences

En forte croissance depuis plusieurs années, les approches collaboratives de services, de financements ou de production également appelés "économie du partage" répondent de plus en plus aux attentes des citoyens. Ce projet vise à informer et le cas échéant à soutenir ce type d'initiative.



>> Projets réalisés dans les 10 ans

- ✓ (Ré)insertion par la formation et par l'activité économique
- ✓ Inventaire et aménagements de lieux d'accueil pour les animations artistiques et culturelles sur le territoire

- ✓ Diversification de l'offre en stages et ateliers
- ✓ Sensibilisation et mise en place de techniques peu énergivores en matière d'épuration des eaux
- ✓ Réalisation d'un "stand" modulaire et promotion de la commune lors de différents événements

- ✓ Acquisition et aménagement du site du Moulin Dardenne à Grand-Hallet



- ✓ Actions de protection et aménagements de sites d'intérêt pour la biodiversité

- ✓ Aménagement de la place de l'église à Hannut

- ✓ Aménagement de la Drève du Carmel à Lens-Saint-Remy

- ✓ Aménagement du site de l'ancienne gare de Hannut

- ✓ Organisation d'un "festival" ou d'événements pouvant être déclinés sur le territoire

- ✓ Organisation d'ateliers pratiques santé-consommation

- ✓ Création d'une Maison rurale

- ✓ Organisation d'activités autour du cinéma

- ✓ Rénovation du "Foyer" à Grand-Hallet

- ✓ Développement d'un "endroit-phare" déclinant l'identité touristique de la commune

- ✓ Développement du covoiturage

- ✓ Création de logements intergénérationnels

- ✓ Création et/ou extension des implantations scolaires

- ✓ Aménagement du Home Loriers

- ✓ Aménagement d'un lieu multifonctionnel pour les jeunes

- ✓ Aménagement du site de la Saline à Hannut

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :



Cette opération de développement rural est le fruit de 4 années de travail et de réflexion afin de déterminer les projets fédérateurs qui conduiront notre commune à encore plus de développement durable.

Ces projets, ils ont été pensés, imaginés, peaufinés par vos représentants... les membres de la Commission Locale de Développement rural (CLDR). Les membres sont effectivement des habitants représentant tous les villages et toutes les catégories de la population ; ils vous représentent.

Leur rôle est essentiel, celui de maintenir un contact permanent entre les élus et la population afin, d'une part, de nourrir les débats grâce aux contributions des citoyens (notamment veiller à l'adéquation entre les projets menés et les besoins collectifs formulés) et d'autre part de relayer les résultats des débats et des actions vers les citoyens.

Aussi, nous tenons à souligner la qualité du travail effectué par les membres de la CLDR, leur assiduité, leur participation citoyenne, leurs idées constructives émises dans le respect de l'autre, leur dynamisme et leur sérieux, le tout dans une ambiance bon enfant. L'adoption de l'ODR ne met pas un terme à leur mission, désormais ils assureront le suivi des projets en veillant au respect du processus de concertation dans la concrétisation des différents projets.

Encore un tout grand merci à eux.
Jean-Claude Jadot, Président de la CLDR

Comment puis-je m'impliquer ?

Vous souhaitez participer au développement rural de Hannut ?

Vous êtes intéressés par un ou plusieurs projets du PCDR ?

Vous souhaitez participer à leur mise en œuvre ?
... alors contactez-nous pour intégrer le groupe !



Vos représentants !

Personnes de contact

• Pour la Ville de Hannut :
Agent-relais communal :
Laurent Collin 019/519371
laurent.collin@hannut.be

• Pour la Fondation rurale de Wallonie (Bureau régional Hesbaye Liégeoise) :
Anne Doguet
019/58 93 22
a.doguet@frw.be